

CIRCULATION(S)

FESTIVAL DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EUROPÉENNE

APPEL À CANDIDATURES 2020 CONDITIONS GENERALES

10^{ème} édition

De mars à mai 2020 - CENTQUATRE-PARIS

Le festival Circulation(s) propose un regard croisé sur l'Europe à travers la photographie, et a pour vocation de faire émerger les talents en s'appuyant sur un réseau de structures européennes. Tremplin pour les jeunes photographes, laboratoire prospectif et innovant de la créativité contemporaine, le festival occupe une place particulière et désormais incontournable dans le paysage photographique français et européen mobilisant un large public.

La programmation s'articule autour d'une sélection d'artistes élus par un jury suite à un appel à candidatures européen, d'artistes invités, d'un focus sur un pays européen et d'une carte blanche offerte à une galerie et à une école européenne.

La direction artistique est assurée par Audrey Hoareau ainsi que le Comité Artistique de l'association Fetart.

Autour de cette exposition d'envergure réunissant une quarantaine de photographes européens, des activités pédagogiques (parcours pour les enfants, visites commentées par les artistes, projections, ...) et des ateliers/workshops (lectures de portfolios, studio photo,...) sont mis en place à destination du grand public et des jeunes photographes.

Le festival Circulation(s) 2020 se tiendra au **CENTQUATRE-PARIS**, lieu culturel multidisciplinaire de l'est parisien du 14 mars au 10 mai 2020. Des expositions hors les murs seront également organisées en parallèle du festival.

L'appel à candidatures s'adresse à tous les photographes européens ou résidant en Europe, au début de leur carrière d'auteur. Il n'y a pas de thème. À l'issue de l'appel à candidatures, une vingtaine de photographes formant un panorama de la nouvelle génération de photographes européens sera exposée au sein de Circulation(s).

Plus d'infos : www.festival-circulations.com / info@fetart.org

Le festival est organisé par l'association Fetart : www.fetart.org

Visitez le CENTQUATRE Paris : www.104.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

✓ CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel à candidatures est ouvert à tous les photographes européens ou résidants en Europe sans limite d'âge. Il est possible de soumettre des travaux faisant intervenir de la projection ou des installations.

✓ FRAIS DE CANDIDATURE

Les frais de candidature sont de **25 euros**

✓ DATE LIMITE DE CANDIDATURE

La date limite de candidature est le **dimanche 15 septembre 2017 à minuit.**

✓ JURY

Une vingtaine de photographes sera sélectionnée par un jury qui se réunira à la fin du mois de septembre 2019. La décision du comité de sélection sera souveraine et sans appel. Les candidats sélectionnés seront avertis par email dans le courant du mois d'octobre 2019. Les projets seront appréciés au regard de leur qualité et de leur pertinence artistiques. Les projets collectifs sont acceptés.

✓ DROIT D'AUTEUR

Les artistes sélectionnés seront rémunérés à hauteur de 200€ TTC de droit de représentation.

✓ TIRAGES et CONTRECOLLAGE

Fetart prend en charge le tirage et le contrecollage des photographies des artistes dans la limite de 15 tirages par artiste. Les œuvres appartiennent ensuite au photographe. Les tirages seront effectués dans notre laboratoire partenaire LABEL IMAGE.

Les images seront imprimées exclusivement à Paris entre novembre 2019 et février 2020.

Les artistes retenus qui ne sont pas domiciliés sur Paris s'engagent à envoyer les images en haute définition pour effectuer les tirages avant le mois de décembre 2019.

✓ LOGEMENT ET TRANSPORT

Les artistes sélectionnés sont invités au week-end de vernissage de l'édition 2020.

Le logement est pris en charge par l'association Fetart.

Le transport aller-retour est pris en charge si des aides des instituts partenaires sont mises en place.

Le transport des œuvres déjà produites par l'artistes est pris en charge par l'association Fetart.

✓ ADHÉSION

Après délibération du jury et une fois informés de leur sélection, les photographes retenus pour participer au festival devront être adhérents de l'association Fetart.

✓ MODALITÉS

Les candidats doivent faire parvenir par le site à Fetart/Circulation(s) un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature rempli via le site internet
- Un fichier Zip comportant au maximum 15 images. Les images couleurs et N&B sont acceptées dans le même portfolio. Tous les fichiers images devront être en Jpeg 72 dpi (800 pixels maximum pour le plus petit côté) et avoir un titre de la forme : nom_numéro.jpg (avec le nom de famille du photographe). Il est possible d'envoyer au maximum 2 séries différentes.
- Une version PDF de la biographie rédigée de l'artiste (date et parcours /expositions/publications) d'environ 10 lignes en français ou anglais
- Un texte PDF sur la série présentée d'environ 20 lignes en français ou anglais.

Le dossier de candidature complet devra être envoyé **avant le 15 septembre 2019 à minuit** .

Seuls les dossiers remplissant l'ensemble de ces conditions seront examinés par le jury.

Pour répondre à toutes vos questions, contactez : info@fetart.org